



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU VAR

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL
DU 7 JUILLET 2021
À 14h00

Date de la convocation : 29 juin 2021

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 1

Nombre des voix du S.M.B.V.G : 21

| MEMBRES | VOIX |
|--|------|
| Métropole Toulon Provence Méditerranée | 7 |
| Communauté de communes Vallée du Gapeau | 5 |
| Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures | 4 |
| Communauté de communes Cœur du var | 3 |
| Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume | 1 |
| Communauté d'agglomération Provence Verte | 1 |
| Total | 21 |

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet, à 14 heures 00, les délégués désignés par les E.P.C.I. membres, se sont réunis salle du conseil de la Mairie à Pierrefeu du Var, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-neuf juin deux mille vingt et un par le Président du Syndicat Mixte.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Messieurs Patrick MARTINELLI – CCMPM

Jean-Claude ALBERIGO – CCMPM

Michel NOIROT – CCVG

Philippe LAURERI – CCVG

Fabrice WERBER – Métropole TPM

Jean-Martin GUISIANO – CAPV

Guillaume GAUDIN – CCCV

Jean-Pierre ROUX – CCCV

Michel ARMANDI - CCMPM

Pouvoirs:

Madame Isabelle MONFORT donne pouvoir à Monsieur Fabrice WERBER

Monsieur Jeremie FABRE donne pouvoir à Monsieur Philippe LAURERI

Absents excusés :

Monsieur Roger ANOT – CCVG



**N°30-2021 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE
D'AMENAGEMENT DES SEUILS DU REAL MARTIN ET DU MEIGE PAN.**

VU le Programme d'Actions de Prévention des Inondations labellisé le 6 février 2020 par la Commission Mixte Inondation actions 6-6-2 « Rétablir la continuité écologique au droit de 4 seuils du réal Martin » et 6-12 « Restauration morphologique du Meige Pan »

Monsieur le Président expose :

Le Réal Martin est un axe prioritaire pour la continuité écologique. 4 ouvrages (seuil de Trulet, des étangs de Sauvebonne, des Martins et de la Marseillaise) limitent fortement le transit sédimentaire. Par ailleurs, les quantités de sédiments en transit sont limitées sur le bassin versant du Gapeau. Le Meige Pan pourrait être un contributeur. La restauration de ce cours d'eau pourrait permettre la remobilisation de matériaux sédimentaires.

Le marché de maîtrise d'œuvre a pour objectif de :

- Améliorer la continuité écologique (biologique et sédimentaire) sur l'aval du Réal martin et sur l'aval du Meige Pan ;
- Restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau par de la renaturation de berges et la diversification des habitats aquatiques ;
- Améliorer les continuités écologiques en tant que corridor pour favoriser le transit des espèces fréquentant les milieux aquatiques (trames bleue, verte, turquoise, Espace de bon fonctionnement).

Le marché se décompose en deux lots :

Lot 1 : 4 seuils du Réal Martin aval

Lot 2 : 4 seuils du Meige Pan aval

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau à hauteur du plus fort taux de participation possible.

**LE COMITE SYNDICAL
Après avoir délibéré,
A L'UNANIMITE : 17 (12+5) voix POUR**

SOLLICITE l'aide la plus importante possible.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette demande.

